



Foire aux questions – Troisième trimestre de 2005

1. Quelles sont les répercussions des règlements en faveur de Enron sur vos résultats et vos ratios de capital?

Le 2 août 2005, nous avons annoncé que nous verserions 2,4 milliards \$US en règlement du litige en recours collectif de Enron intenté par les actionnaires de cette société et appelé *Newby v. Enron Corp.* La Banque CIBC a également annoncé qu'elle passait en charges aux frais autres que d'intérêts un montant de 2,8 milliards \$CAN avant impôts (2,5 milliards \$CAN après impôts) au cours du troisième trimestre de 2005 pour couvrir le règlement *Newby* et les autres litiges se rapportant à Enron.

Le 5 août 2005, nous avons annoncé que nous paierions 274 millions \$US en règlement de la poursuite «Megaclaims» intentée par Enron elle-même. Les coûts associés au règlement de cette poursuite ont été comptabilisés dans le montant de 2,8 milliards \$CAN annoncé le 2 août 2005 relativement au règlement du litige en recours collectif.

Voici le rapprochement des montants des règlements aux passations en charges :

	M\$US	M\$CAN
Règlement réel (Newby)	2 400	
Moins : Provision T4/04	(247)	300
Sous-total	2 153	
Ajouter : Charge à payer additionnelle comptabilisée au T3/05, en excédent du règlement d'assurance prévu	159	
Charge à payer au T3/05 (avant impôts)	2 312	2 830
Recouvrement fiscal	243	
Charge à payer au T3/05 (après impôts)	2 069	2 533

Compte tenu de la charge relative à Enron, notre ratio du capital de première catégorie a été ramené à 7,5 % et notre ratio capital-actions ordinaire à l'actif pondéré en fonction du risque, à 6,4 % à la fin du troisième trimestre de 2005.

Notre ratio du capital de première catégorie de 7,5 % demeure supérieur aux exigences réglementaires de 7 %, mais il est inférieur à l'objectif interne de la Banque CIBC à moyen terme, soit 8,5 %. Nous nous concentrerons dans l'immédiat à rétablir le ratio de capital de première catégorie à 8,5 %.

Les matérialisations des positions couvertes à l'égard de Shoppers Drug Mart et de Global Payments (annoncées le 24 août) contribueront environ 30 points de base au capital de première catégorie. Ces matérialisations, combinées au maintien d'un bénéfice d'exploitation soutenu dans chacune de nos activités principales et à des mesures rigoureuses au titre du bilan, devraient rétablir notre ratio du capital de première catégorie à notre objectif minimum de 8,5 % dès le début du premier trimestre du prochain exercice.



2. Sans le rachat d'actions et une réduction des gains sur le capital, comment pouvez-vous obtenir une croissance de 10 %?

Notre croissance cible du résultat par action (RPA) est un objectif à moyen terme. Nous visons 10 % en moyenne au cours des trois à cinq prochaines années, tel qu'indiqué dans notre grille de pointage de la Reddition de comptes annuelle 2004.

Nous prévoyons que cette croissance de 10 % s'appuiera sur trois principaux éléments :

1. Croissance des revenus
2. Productivité (voir la Question 3)
3. Déploiement du capital

En ce qui a trait aux revenus, nous visons une croissance des ventes brutes de l'ordre de 3 à 6 %. Un grand nombre de nos opérations de détail sont bien établies et pleinement développées et leur rendement jusqu'à maintenant suit ce schéma de croissance.

Nos opérations de **cartes** ont pris de l'ampleur, les encours augmentant au rythme d'environ 400 millions \$ par année au cours des quatre dernières années.

Au chapitre des **prêts hypothécaires**, les prêts administrés et la part de marché ont progressé ces cinq dernières années.

Notre part de marché des **dépôts des consommateurs** est demeurée solide, s'établissant à 19 % ou plus durant les quatre dernières années.

Les soldes des **fonds communs de placement** ont presque doublé ces cinq dernières années. Parallèlement, notre part de marché est passée de 5,6 % à 8,2 %, nous classant au 2^e rang parmi les banques.

Les revenus par conseiller du Service Impérial et de Wood Gundy ont enregistré une croissance annuelle moyenne supérieure à 8 % et 10 % respectivement depuis 2001.

Bien que des facteurs concurrentiels et la conjoncture puissent influencer sur nos revenus à venir, nous n'avons pour le moment aucune raison d'envisager une interruption de la tendance enregistrée ces dernières années.



3. Quels progrès avez-vous réalisés relativement à votre priorité d'accroître la productivité? Comment cet objectif devrait-il être mesuré?

En ce qui concerne la productivité, nous maintenons notre engagement d'assurer à la Banque CIBC une position médiane ou meilleure parmi les grandes banques canadiennes.

Pour atteindre cet objectif stratégique, nous entendons réduire nos dépenses de 250 millions \$ d'ici la fin de 2006.

La baisse des frais de projet devrait, selon nous, représenter la moitié environ de la réduction ciblée de nos dépenses.

En 2005, les frais de projet additionnels ont atteint un niveau sans précédent. Ces projets seront terminés cette année ou les frais s'y rapportant seront sensiblement réduits l'an prochain. Nous prévoyons que, d'ici la fin du prochain exercice, les frais de projet seront ramenés aux niveaux enregistrés dans le passé.

Compte tenu des mesures que nous prenons pour réduire progressivement les frais de projet et d'autres dépenses, nous sommes convaincus que nous atteindrons notre objectif de réduction des dépenses de 250 millions \$ d'ici la fin de 2006.

4. Quelles sont les répercussions de la consolidation d'entités à détenteurs de droits variables sur vos résultats? Quels sont les postes de vos états financiers qui sont concernés?

Le 1^{er} novembre 2004, la CIBC a adopté la Note d'orientation concernant la comptabilité 15 (NOC-15) portant sur la consolidation des entités à détenteurs de droits variables (EDDV). La NOC-15 donne un cadre de référence permettant d'identifier les EDDV et exige qu'un principal bénéficiaire consolide les résultats d'une EDDV. Un principal bénéficiaire est la société qui absorbe la majorité des pertes prévues de l'EDDV ou qui reçoit la majeure partie des rendements résiduels prévus de l'EDDV, ou les deux.

À la fin du troisième trimestre de 2005, la Banque CIBC a consolidé les résultats d'EDDV, ce qui a donné lieu à une augmentation de l'actif et du passif sur notre bilan. Ce montant s'élève à environ 2,5 milliards \$, dont 924 millions \$ portent sur des instruments de placement qui sont gérés par certains de nos employés et qui consistent en des placements privés en actions. Ces instruments de placement ont généré la majeure partie des revenus de 140 millions \$ provenant des EDDV dont les résultats ont été consolidés au troisième trimestre de 2005.

Voici l'incidence de la consolidation des résultats d'EDDV sur les revenus du troisième trimestre de 2005 :

- | | |
|---|-----------------|
| • Revenus tirés des opérations de négociation : | 140 millions \$ |
| • Parts des actionnaires sans contrôle : | 113 millions \$ |
| • Bénéfice net : | 27 millions \$ |

Sur une base de résultats sectoriels, une partie des 140 millions \$ de revenus est incluse dans les revenus des postes «services de banque d'affaires» et «autres» de Marchés mondiaux et dans les revenus de «Siège social et autres».



5. Quels ont été les gains totaux au titre des placements en valeurs, des placements à la valeur de consolidation et des placements dans des sociétés en commandite comptabilisés à la valeur de consolidation durant le troisième trimestre?

Les gains au titre des placements en valeurs (moins les pertes) se sont établis à 152 millions \$ au troisième trimestre par rapport à 37 millions \$ au deuxième trimestre. Des 152 millions \$ de gains nets, un montant de 85 millions \$ provient du portefeuille des services de banque d'affaires.

Les gains (moins les pertes) au titre des placements à la valeur de consolidation et des placements dans des sociétés en commandite comptabilisés à la valeur de consolidation, inscrits sous Revenu autre que d'intérêts, sont passés de 42 millions \$ au deuxième trimestre à 73 millions \$ au troisième trimestre. Des 73 millions \$ de gains nets, un montant de 53 millions \$ provient du portefeuille de services de banque d'affaires.

Les gains nets des services de banque d'affaires sont principalement attribuables à une liquidité satisfaisante sur le marché des souscriptions privées et à d'excellentes recettes provenant de placements sous-jacents dans des fonds d'actions de sociétés privées.

Au quatrième trimestre de 2004, les placements à la valeur de consolidation ont été reclassés des «valeurs du compte de placement» aux «autres actifs». Cette modification a entraîné le reclassement d'éléments connexes de l'état des résultats du «revenu net d'intérêts» à «revenu autre que d'intérêts».

Le revenu tiré de placements à la valeur de consolidation et de placements dans des sociétés en commandite comptabilisés à la valeur de consolidation, enregistré sous «revenu autre que d'intérêts», est passé de 17 millions \$ au deuxième trimestre à 80 millions \$ au troisième trimestre.

L'accroissement du revenu est principalement attribuable à une conjoncture plus favorable au troisième trimestre.



6. a) Quelle orientation adoptez-vous relativement aux provisions pour 2005 et 2006? Pourquoi les pertes liées aux prêts à la consommation demeurent-elles si élevées?

Notre orientation pour 2005 demeure inchangée, c'est-à-dire maintenir des provisions spécifiques en pourcentage des prêts et acceptations nets, déduction faite des conventions de revente, à une fourchette cible de 50 à 65 points de base (pb) à moyen terme. Au T3 2005, ce ratio est de 54 pb. Nous prévoyons que les niveaux du quatrième trimestre seront légèrement supérieurs à ceux du troisième trimestre et que, pour l'ensemble de l'exercice, ils se situeront dans la partie inférieure de notre fourchette cible de 50 à 65 pb à moyen terme.

Nous sommes actuellement d'avis qu'environ 80 % de nos provisions pour 2005 seront constituées dans le secteur des prêts à la consommation, le reste l'étant dans le secteur des prêts aux entreprises et aux gouvernements.

Les pertes sur prêts à la consommation demeurent malheureusement plus élevées que nos estimations.

Au cours des trois dernières années, nous avons mis l'accent sur la réduction du risque lié à nos opérations de gros et sur le déplacement de capital vers les opérations de détail.

De 2001 à 2004, nos pertes sur prêts à la consommation ont augmenté de 253 millions \$, un tiers de cette augmentation découlant naturellement de volumes plus élevés. Malheureusement, les deux autres tiers de ces pertes sont imputables à une détérioration des taux.

Environ la moitié de nos pertes sur prêts à la consommation proviennent des opérations de cartes. Même si les écarts dans ce secteur sont très bons, nous nous sommes concentrés sur la réduction du niveau des pertes, qui a été ramené à moins de 4 % après avoir atteint des niveaux plus élevés.

Nous avons fait preuve de plus dynamisme que nos pairs du secteur bancaire à l'égard des opérations de prêt personnel non garanti. Ce dynamisme s'est traduit par une augmentation des soldes et de notre part de marché, mais aussi par des pertes sur prêts plus élevées que celles du secteur.

Nous avons amélioré le processus d'approbation du crédit pour les produits moins performants. Nous mettons aussi davantage l'accent sur les prêts garantis pour que notre proportion de ces prêts soit plus conforme aux niveaux du secteur.

Il est difficile de prévoir à quel moment ces mesures entraîneront une diminution des pertes sur prêts puisque le système comporte toujours d'anciennes opérations.

Nous ne prévoyons pas de réduction de nos pertes sur prêts à la consommation en 2006. Par ailleurs, notre portefeuille d'opérations de gros a enregistré une reprise vigoureuse plus tôt cette année. Toutefois, comme prévu, nous constatons désormais des pertes plus normalisées dans ce portefeuille. Des commentaires additionnels sur notre orientation pour 2006 seront fournis le 1^{er} décembre, durant la conférence téléphonique sur le quatrième trimestre.



b) Comment mettez-vous davantage l'accent sur les prêts garantis?

La position de la Banque CIBC à l'égard des prêts garantis est sous-pondérée et des stratégies d'amélioration sont mises en place. Au fur et à mesure que la composition des activités de la Banque CIBC tendra vers la composition cible, les pertes globales diminueront. Les initiatives qui permettront à la Banque CIBC d'atteindre son objectif incluent celles-ci : améliorer les stratégies de marketing et de démarchage, accroître la compétitivité en matière de tarification et de promotions, ajuster les stimulants pour les employés de première ligne afin d'encourager la vente de produits garantis et d'améliorer les politiques et procédures d'approbation des prêts.

7. À quoi ressemblera le nouveau modèle de reddition de comptes que vous avez annoncé pour le quatrième trimestre?

Le 11 avril 2005, nous avons annoncé l'adoption d'une nouvelle structure organisationnelle conçue pour améliorer notre offre de services bancaires de détail sur le marché canadien. Certaines unités de Gestion des avoirs, notamment Service Impérial, Gestion privée de patrimoine et la gamme de produits CPG, ont fusionné avec Marchés de détail CIBC.

Sonia Baxendale dirige Marchés de détail CIBC. Les autres secteurs de nos opérations de Gestion des avoirs sont gérés par Victor Dodig.

Compte tenu des modifications apportées à la gestion de ces activités, nous mettons au point un nouveau modèle de reddition de comptes qui se reflétera dans nos états financiers du quatrième trimestre 2005.

Le segment Gestion des avoirs CIBC actuel ne figurera plus dans les états financiers et les résultats de nos opérations de gestion des avoirs seront présentés sous le segment Marchés de détail CIBC :¹

¹ La nouvelle structure est actuellement examinée par les vérificateurs de la Banque CIBC et pourrait être modifiée avant la présentation des résultats financiers du quatrième trimestre, le 1^{er} décembre 2005.



(G\$) Structure actuelle		(G\$) Nouvelle structure	
Marchés de détail CIBC		Marchés de détail CIBC	
Services bancaires personnels	1,65	Services bancaires personnels et PME	1,88
Services à la PME	0,45	Service Impérial	0,70
Cartes	1,08	Courtage de détail	0,84
Prêts hypothécaires	0,44	Cartes	1,08
Autres	0,51	Prêts hypothécaires et personnels	0,78
Total - revenu ACJ	4,13	Gestion de l'actif	0,29
		Autres	0,53
Gestion des avoirs CIBC		Revenu total	6,10
Service Impérial	0,61		
Courtage de détail	0,84		
Gestion privée de patrimoine	0,11		
Produits de gestion des avoirs	0,39		
Autres	0,02		
Total - revenu ACJ	1,97		
Total - revenu ACJ Détail et Gestion des avoirs	6,10		

Les principaux changements par rapport à la structure actuelle sont les suivants :

- Le segment Prêts aux particuliers et aux PME, qui effectuait des opérations produisant un revenu de suivi, sera inclus dans «Prêts hypothécaires et personnels».
- Les placements à terme fixe, qui étaient inclus dans «Produits de gestion des avoirs», le seront désormais dans nos opérations de CPG, dépôts et paiements qui produisent un revenu de suivi.

Les dépenses et le bénéfice net de nos opérations de gestion des avoirs ne seront plus déclarés. Les principales mesures financières des opérations, comme «Biens administrés par Wood Gundy» et «Biens sous gestion des fonds communs de placement», et leur part de marché respective, continueront d'être présentées trimestriellement.



8. Quelle est votre stratégie aux États-Unis?

Aux États-Unis, notre stratégie continue d'être très ciblée.

Nous exerçons actuellement un certain nombre d'activités dans la région. Certaines de ces activités affichent de bons rendements économiques. D'autres nécessitent des améliorations.

Le rendement de nos opérations de financement immobilier, de services de banque d'affaires, de marchés des titres de créance et de produits structurés en actions demeure satisfaisant. Au chapitre des services bancaires d'investissement et des titres de participation au comptant, la concurrence qui s'exerce dans le secteur demeure difficile. Des améliorations sont nécessaires pour surmonter nos obstacles économiques dans ces secteurs. Ces améliorations seront apportées progressivement dans les segments ciblés que nous avons choisis.

Nous conserverons une orientation claire et très ciblée dans tout ce que nous faisons aux États-Unis.

9. Avez-vous établi des objectifs stratégiques pour le portefeuille des services de banque d'affaires?

Nous continuons de miser sur le maintien d'une approche rigoureuse de réduction du risque partout à la banque. L'un de nos objectifs, ces dernières années, a été de réduire le risque de placement dans notre portefeuille de services de banque d'affaires. Au début de cette année, nous nous sommes fixé comme objectif de réduire davantage notre exposition au marché des souscriptions privées dans notre portefeuille de services de banque d'affaires pour la ramener à 1,5 milliard \$ d'ici la fin de 2007. À la fin du troisième trimestre de 2005, notre exposition s'établissait à 1,5 milliard \$.

Nous continuerons de réduire davantage le risque de placement dans le secteur des services de banque d'affaires. Bien que nous n'ayons pas encore fixé de nouvel objectif, le montant actuel de 1,5 milliard \$ au titre de notre exposition est, à long terme, trop élevé pour une banque comme la nôtre.

Notre portefeuille de services de banque d'affaires arrive à échéance, notamment dans le secteur des fonds de souscriptions privées. Nous avons l'intention de réduire progressivement les limites au fur et à mesure que les placements arriveront à échéance et seront vendus.